

26/06/2018 - EUROPE 1 LE JDD -

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL : COMMENT MACRON A DÛ MODÉRER SA PROMESSE PRÉSIDENTIELLE

<https://www.lejdd.fr/politique/service-national-universel-comment-macron-a-du-moderer-sa-promesse-presidentielle-3693977>

Edouard Philippe doit présenter mercredi les modalités du service national universel (SNU). La mesure avait été promise par le candidat Macron durant sa campagne. Mais le Président a finalement décidé d'en modérer les effets.

"Beaucoup disent que c'est impossible à faire. Mais, rassurez-vous, je suis depuis bien longtemps habitué à ces débuts de discussion. Cela forge plutôt en moi la conviction que c'est une nécessité de le faire. Et cela répond à ce qui corrode au plus profond la cohésion de la Nation, à la tentation de l'individualisme", disait encore en janvier Emmanuel Macron à propos de sa promesse d'un service national universel. Finalement, le chef de l'Etat aura bien son service universel, mais il sera moins ambitieux que prévu.

Le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux a affirmé mardi matin sur RTL qu'"a priori on s'oriente vers, a minima, une période d'un mois [de service national universel] autour de l'âge de 16 ans". "Et puis ensuite, il y a différentes modalités qui vont être mises en place, des gens qui pourront faire des périodes plus longues, en fonction de leurs envies, que ce soit dans le domaine associatif, dans le domaine militaire, dans le domaine civique, dans le domaine sanitaire", a-t-il énuméré. "C'est aussi la raison pour laquelle il y aura une consultation qui s'ouvrira à partir de l'automne pour voir avec les organisations de jeunesse, les jeunes eux-mêmes, comment on peut construire les choses qui soit à la fois le moyen de recréer ce creuset républicain, ce moment autour de la nation", a ajouté Benjamin Griveaux.

Emmanuel Macron voulait un service "encadré par les armées et la Gendarmerie nationale"

Dans son discours fondateur sur le sujet en mars 2017 durant la campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait prévu de davantage impliquer les armées. Il avait en effet évoqué la mise en place d'"un service national de durée courte, obligatoire et universel [...] encadré par les armées et la Gendarmerie nationale". "Au travers d'une expérience directe de la vie militaire, de ses savoir-faire et de ses exigences, chaque jeune Français ira ainsi à la rencontre de ses concitoyens, fera l'expérience de la mixité sociale et de la cohésion républicaine, durant un mois. Ce temps de service militaire universel devra intervenir dans les 3 ans suivant le dix-huitième anniversaire de chacun", avait-il expliqué.

En février 2018, Emmanuel Macron est obligé de revenir à des ambitions plus mesurées face à la grogne dans la hiérarchie militaire et au coût de la mesure : "Je souhaite un service obligatoire, ouvert aux femmes et aux hommes", pouvant avoir "une ouverture sur la chose militaire" mais dont la forme pourra être civique", nuance-t-il alors. Ce service "aura un coût mais je ne pense pas qu'il soit prohibitif. Il ne s'agit pas de recréer des casernements massifs", poursuit-il.

Emmanuel Macron souhaitait toutefois que sa durée soit proche "du trimestre" mais pourra "être plus longue si l'on intègre un service civique". Il contiendra "une partie obligatoire, entre trois et six mois", indiquait-il encore. Finalement, la durée obligatoire d'un seul mois semble avoir été retenue par le gouvernement.

Le projet de loi évoqué mercredi en Conseil des ministres devrait être proche du rapport du groupe de travail sur le Service national universel commandé par l'Élysée. Celui-ci préconisait la mise en place d'un tronçon obligatoire d'un mois pour les jeunes avant 18 ans. Ce rapport évoquait la mise en place deux semaines en internat, pour renforcer la mixité sociale et la cohésion républicaine, suivi d'un temps d'engagement de 15 jours autour d'un "projet collectif", pas nécessairement en internat cette fois. Une deuxième phase d'"engagement volontaire au service du pays" sur la base du volontariat d'une durée de trois à six mois, avant 25 ans, serait également prévue : soit dans la sphère militaire, soit dans le civil (pour une majorité).

Des organisations de jeunesse déjà sceptiques

Les organisations de jeunesse ont elles déjà fait part de leur mécontentement début juin dans une tribune parue dans Le JDD. "La jeunesse ne peut plus être tenue à l'écart des projets qui la concernent par des politiques paternalistes, soupçonneuses et systématiquement pensées dans la défiance", écrit ce collectif où figurent notamment les deux premiers syndicats étudiants (Fage et Unef), des syndicats lycéens (UNL, SGL...) et des organisations de jeunesse (Jeunesse ouvrière chrétienne...). "Ce projet souffre d'un premier décalage majeur entre d'un côté la volonté des jeunes qui font le choix de s'engager de façon souple et diverse dans une recherche de sens comme d'épanouissement et, de l'autre, le cadre obligatoire, rigide et contraignant que le projet semble faire émerger [...] Le SNU, tel qu'il semble se dessiner, souffre d'un second décalage entre l'objectif affiché de mixité sociale et ses effets présagés. [...] Il est à craindre que le dispositif réponde davantage à une logique démagogique qu'à celle de la co-construction fondée sur l'expertise des acteurs", déploraient-elles. Après cette tribune, le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer avait regretté "un procès d'intention".

26/06/2018 – PUBLIC SÉNAT « SERVICE NATIONAL UNIVERSEL: LA JEUNESSE VA ÊTRE CONSULTÉE »

<https://www.publicsenat.fr/article/politique/service-national-universel-la-jeunesse-va-etre-consultee-87586>

Le gouvernement va annoncer mercredi le lancement d'une large consultation à l'automne pour définir les modalités du service national universel (SNU), un projet controversé cher à Emmanuel Macron.

(...) Cette consultation, à la fois numérique et dans les territoires, s'adressera aussi aux parents d'élèves, aux syndicats de lycéens et d'enseignants et aux collectivités territoriales. Elle portera sur "la durée, le contenu et les conditions concrètes de mise en œuvre" du SNU, explique-t-on de source gouvernementale.

L'Élysée s'est inspiré des conclusions du groupe de travail mandaté par ses soins pour plancher sur le SNU. Parmi les principales suggestions du rapport rendu fin avril figurait un service d'un mois obligatoire entre 15 et 18 ans, dont deux semaines d'internat pendant les vacances scolaires. Le budget annuel de cette phase est estimé à 1,6 milliard d'euros "en rythme de croisière", hors investissements en infrastructure (1,7 milliard sur sept ans).

- Prudence -

Le groupe de travail, présidé par le général Daniel Ménaouine, recommandait d'organiser au préalable une consultation de la jeunesse, afin de déminer les risques d'opposition à ce projet "s'il était mal compris ou mal conçu". Un conseil de prudence que le gouvernement a décidé de suivre.

Le dossier du SNU est hautement sensible. A l'origine, le candidat Macron avait promis en mars 2017 de rétablir un "service militaire universel" obligatoire et d'un mois. En février, le chef de l'État s'est finalement prononcé en faveur d'un service "obligatoire" d'une durée totale de "trois à six mois", en le recentrant sur un engagement plus civique, alors que les armées, très mobilisées sur le front des opérations, redoutaient d'être fortement mises à contribution.

Mais le projet continue de susciter méfiance et perplexité en raison de son coût potentiel, du casse-tête posé par l'hébergement et l'encadrement de centaines de milliers de jeunes par an ou encore de son caractère obligatoire.

Les principales organisations lycéennes, étudiantes et de jeunesse ont fustigé début juin dans une tribune les "incohérences" et le caractère "contraignant" de ce projet, ainsi que sa logique "démagogique".

Sur le papier, l'exécutif prévoit de déployer une phase pilote du dispositif à partir de mi-2019, avant de l'étendre progressivement à 700.000 jeunes d'ici plusieurs années, comme le suggère le rapport du groupe de travail. Mais "tous les ministères impliqués (Éducation, Armées, Intérieur, ndlr) craignent de ne pas être prêts dès l'an prochain" pour mettre en place le SNU, explique-t-on de source proche du dossier.

Sans compter les incertitudes générées par la consultation sur le point d'être lancée par le gouvernement. "Le projet de SNU est fortement conditionné par les résultats de la consultation nationale. Si elle fait émerger une opposition fondamentale, notamment sur la question du caractère obligatoire du dispositif, on n'a pas de plan B", fait remarquer cette source.

26/06/2018 – L'INVITÉ DE RTL – BENJAMIN GRIVEAUX, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

<http://www.rtl.fr/actu/politique/service-national-universel-un-mois-minimum-autour-de-16-ans-annonce-griveaux-sur-rtl-7793876532>

Sur le Service National Universel

« Les diverses grandes orientations seront annoncées demain au Conseil des ministres. C'est le Premier ministre qui se chargera de cette communication demain. A priori on s'oriente vers à minima une période d'un mois autour de l'âge de 16 ans, puis différentes modalités vont être mises en place, certains pourront faire des périodes plus longues, en fonction de leurs envies, que ce soit dans le domaine associatif, militaire, civique, ou dans le domaine sanitaire... C'est la raison pour laquelle il aura une consultation qui s'ouvrira à partir de l'automne, pour voir avec les organisations de jeunesse, avec les jeunes eux-mêmes, comment on peut construire les choses, qui soit à la fois le moyen de créer ce creuset républicain, de recréer ce moment autour la Nation, du vivre ensemble, et d'y apprendre, par exemple les premiers gestes qui sauvent, d'y apprendre aussi un peu de notre citoyenneté, et puis comment cela va se décliner par la suite.

Les arbitrages ne sont, par définition, jamais terminés, puisque les annonces seront faites demain et nous avons des consultations qui seront faites avec les organisations de jeunesse. Notre signature c'est que nous consultons, que nous concertons, sur chaque texte, et celui-là, comme les autres sera le lieu de la consultation avec les organisations de jeunesse. »

25 JUIN 2018 – LES ECHOS - MACRON LANCE MERCREDI SON SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/gouvernement/0301876788787-macron-lance-mercredi-son-service-national-universel-2187083.php>

Macron lance mercredi son service national universel

EXCLUSIF - L'exécutif lance le SNU ce mercredi, en Conseil des ministres, et avec lui une grande consultation destinée à en définir les modalités pratiques.

Il y a aura d'autres exemples à donner que l'éternel « dédoublement des classes CP/CE1 en REP + » ! Emmanuel Macron lance ce mercredi le service national universel annoncé dans sa campagne. Après plusieurs rapports, des hésitations et les travaux d'un groupe dédié, le gouvernement va en annoncer le principe en Conseil des ministres, ainsi que l'ouverture d'une vaste consultation pour en définir les modalités. C'est le groupe de travail dirigé par le général Ménaouine qui aura la charge de l'organiser.

La réforme est assez symptomatique du moment politique. Pas question de « rééquilibrer » la politique suivie malgré le décrochage d'électeurs venus de la gauche : ce serait reconnaître que la ligne était déséquilibrée, écartent les proches. En revanche, Emmanuel Macron veut mettre l'accent sur les sujets « concernant », ceux qui parlent directement aux Français. A part le dédoublement des classes, la fin des « zones blanches » numériques, pilotée par Julien Denormandie, est de ceux-là. Le SNU également. La limitation à 80 km/heure ne doit pas rester le seul sujet de conversation des Français !

Pas un service militaire

La méthode elle aussi est dans le nouvel air du temps. Vous ne verrez pas un projet tout ficelé, né d'un rapport explosif, destiné à être mené au pas de charge : collégialité gouvernementale, écoute des Français et temps donné à la réflexion signent désormais la méthode Macron. Si les grandes lignes du dispositif sont arrêtées - le SNU sera obligatoire pendant un mois à 16 ans, puis volontaire par la suite, il commencera à se mettre en place à partir de 2019 -, tout est en réalité sur la table et sera co-construit avec les jeunes, les parents, les enseignants, les collectivités qui participeront à la consultation. Elle se fera par voie numérique et dans les territoires. Tous les sujets seront passés au crible.

« Il y a différentes modalités qui vont être mises en place, des gens qui pourront faire des périodes plus longues, en fonction de leurs envies, que ce soit dans le domaine associatif, dans le domaine militaire, dans le domaine civique, dans le domaine sanitaire », a expliqué ce mardi matin Benjamin Griveaux, le porte-parole du gouvernement.

Rarement l'exécutif n'aura pris autant de gants que pour cette mesure née tardivement dans la campagne dans l'espoir de donner à Emmanuel Macron ses galons régaliens. Tout en elle est inflammable. Chère, vue avec méfiance par la Défense qui assure que « ce ne sera pas un service militaire », complexe, et s'adressant à une jeunesse qui n'aime guère les contraintes et ne montre pas d'atomes crochus avec ce président pourtant jeune. Peut-il l'embarquer ? C'est l'enjeu.